



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**
Direction

Projet stratégique Formation professionnelle supérieure

Conférence du groupe de réflexion (28 novembre 2013)

Synthèse des résultats

Berne, le 13 décembre 2013

Sommaire

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Conférence du groupe de réflexion | 3 |
| 2 | Projet stratégique Formation professionnelle supérieure: objectifs et contenus..... | 3 |
| 3 | Résultats des ateliers..... | 5 |

1 Conférence du groupe de réflexion

Très appréciée sur le marché du travail, la formation professionnelle supérieure (FPS) est un modèle de qualification supérieure du degré tertiaire qui a fait ses preuves dans notre pays. Elle contribue pour une part essentielle à la compétitivité de l'économie suisse sur le plan international. Face à l'accroissement de la mobilité sur le marché du travail, à l'internationalisation du système de formation et au succès des hautes écoles spécialisées, la formation professionnelle supérieure doit cependant trouver sa juste place au sein du degré tertiaire.

Au début de cette année, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a lancé le projet stratégique Formation professionnelle supérieure en accord avec les partenaires de la formation professionnelle (cantons et organisations du monde du travail) afin de développer et de renforcer la formation professionnelle supérieure. Les résultats intermédiaires du projet, validés par le groupe de pilotage¹, ont été présentés lors de la conférence du groupe de réflexion qui s'est tenue le 28 novembre 2013 à Berne en présence des acteurs de la formation professionnelle supérieure. Cette conférence a permis d'exposer les mesures à mettre en place concernant le financement, le positionnement et la reconnaissance de la formation professionnelle supérieure, de recueillir les points de vue des participants et de formuler des pistes pour la prochaine phase du projet.

Le présent document est une synthèse des résultats de la conférence du groupe de réflexion. Il donne en premier lieu un aperçu des objectifs et des projets partiels du projet stratégique Formation professionnelle supérieure. Cette vue d'ensemble fait écho à l'exposé des intervenants du SEFRI lors de la première partie de la conférence. Les résultats sont ensuite présentés pour tous les ateliers, au cours desquels les participants ont discuté de manière approfondie sur les thèmes clés du projet stratégique.

Le SEFRI tient à remercier les participants pour les nombreux avis constructifs qu'ils ont exprimés lors de la conférence du groupe de réflexion. Ces avis et les orientations qui se sont dégagées seront pris en compte dans les travaux de l'équipe de projet et lors de l'élaboration de solutions concrètes pour le financement et le positionnement de la formation professionnelle supérieure.

2 Projet stratégique Formation professionnelle supérieure: objectifs et contenus

Le projet mandaté par le DEFR au début de l'année 2013 vise à consolider le positionnement de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail et au sein du système de formation. Il se déroule selon une procédure définie en accord avec les partenaires de la formation professionnelle et suivie notamment au sein du groupe de pilotage et de l'équipe de projet. Le projet suit le rythme du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (message FRI) et vise, si nécessaire, une intégration des mesures dans le prochain message FRI pour les années 2017 à 2020. Il est divisé en trois projets partiels: Financement, Positionnement et Bases.

1. Le projet partiel Financement porte principalement sur une participation des pouvoirs publics au financement des cours préparatoires aux examens fédéraux.

Les travaux du SEFRI concernant le financement des cours préparatoires aux examens fédéraux ont été présentés par *Philipp Theiler*, chef du projet partiel Financement. Alors que le financement du domaine des hautes écoles relève dans une large mesure des pouvoirs publics, celui des cours préparatoires aux examens fédéraux est assumé en grande partie par les personnes en formation et les employeurs. Cette structure de financement doit être revue pour donner à la formation professionnelle supérieure les moyens de «lutter à armes égales» avec les autres voies de formation. La libre circula-

¹ Sont représentés au sein du groupe de pilotage: CDIP/CSFP (H. Ambühl/ T. Ninck), USAM (H.-U. Bigler), UPS (R. Müller), USS (V. Polito), TravailSuisse (M. Flügel), SEFRI (J. Widmer).

tion des étudiants doit elle aussi être améliorée, sachant qu'elle est actuellement limitée en raison des différences entre cantons en matière de subventionnement. Fin septembre 2013, le groupe de pilotage a décidé de privilégier un subventionnement des cours préparatoires axé sur la personne. Selon ce modèle de financement, les contributions fédérales sont versées directement aux participants aux cours. Actuellement, ce sont les prestataires de cours qui reçoivent des subventions des cantons.

Les organes du projet travaillent en ce moment à la structuration du modèle de financement dans la perspective d'une discussion au Conseil fédéral en 2014. Il importe d'une part d'envisager les conditions d'octroi des contributions, leur mode de calcul, l'échéance de paiement ainsi que l'assurance de la qualité des cours préparatoires par rapport aux personnes en formation. D'autre part, il faut préciser les effets qu'aurait un changement de système pour les prestataires de cours ainsi qu'en termes d'évolution de l'offre de cours. La discussion au Conseil fédéral sur le modèle de financement est prévue pour le second semestre 2014, la décision du Parlement pour 2016 et la mise en place dans le sillage du message FRI pour les années 2017 à 2020.

2. Le projet partiel Positionnement vise une amélioration du positionnement de la formation professionnelle supérieure sur le marché du travail et au sein du système de formation, tant sur le plan national qu'à l'échelle internationale.

Les résultats intermédiaires du projet partiel Positionnement ont été présentés par *Jean-Pascal Lüthi*, chef du projet partiel. L'ajout de titres anglais pour les diplômes de la FPS est examiné afin de permettre à la formation professionnelle supérieure d'augmenter son attrait et de se positionner à la place qu'elle mérite en Suisse et à l'étranger. Les titres suisses reconnus par la Confédération doivent être maintenus en raison de leur renommée sur le marché du travail. La dénomination des professions en anglais doit refléter à la fois la spécialisation au degré tertiaire et le lien avec la pratique. La question se pose aussi de savoir dans quelle mesure le caractère suisse de ces diplômes doit ressortir clairement dans le titre anglais. Parallèlement au cadre imposé par le SEFRI, les organes responsables pourraient également définir une dénomination de la profession propre à leur branche. Le titre anglais figure sur le supplément au diplôme aux côtés du titre suisse. Les travaux sur la systématique des titres reposent notamment sur des enquêtes de terrain dans des marchés cibles de premier plan.

La procédure dans le cadre de la systématique des titres est liée aux travaux concernant le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle (CNC-FP-CH), le supplément au diplôme et le supplément descriptif du certificat. L'objectif de ces instruments européens est d'améliorer la comparabilité des diplômes de la FPS en Suisse et à l'étranger afin d'encourager la mobilité professionnelle. Actuellement, le SEFRI organise des rencontres avec les partenaires de la formation professionnelle et les représentants des hautes écoles afin de clarifier certains points encore en suspens et procède aux dernières adaptations dans l'ordonnance sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle. Il est prévu que l'ordonnance soit traitée au Conseil fédéral au printemps 2014 et qu'elle entre en vigueur à l'été 2014. Les instruments pourront alors être utilisés et le processus de classification des diplômes ainsi que le référencement par rapport au cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) pourront commencer.

Le positionnement de la formation professionnelle supérieure au sein du système de formation passe par une réglementation claire des conditions d'admission aux examens professionnels/professionnels supérieurs et aux filières ES et par l'examen des passerelles vers les hautes écoles spécialisées (HES) du degré tertiaire A. Concernant ces passerelles, un complément par rapport aux statistiques officielles permettra d'en savoir plus sur le passage de la formation professionnelle supérieure aux hautes écoles spécialisées et sur la demande en la matière. Il faut également améliorer la transparence des informations relatives à l'admission des diplômés de la FPS dans les HES et aux procédures de prise en compte des acquis qui l'accompagnent, et analyser le besoin de dispositifs de soutien, sur le modèle par exemple des cours préparatoires. La création d'une plate-forme de discussion a été proposée afin de faciliter le dialogue entre les acteurs de la FPS et les HES, actuellement représentées par la KFH.

Le projet partiel Positionnement vise enfin à asseoir la position de la FPS dans la société. Une stratégie de communication doit être mise en place afin de mieux faire connaître les «arguments clés de

vente» de la formation professionnelle supérieure au secteur économique, aux employeurs, aux employés et aux personnes souhaitant suivre une formation. L'objectif de cette stratégie est d'accompagner la mise en œuvre des mesures du projet stratégique et de mieux faire connaître la FPS en revalorisant son image.

3. Le projet partiel Bases a pour but de compléter les statistiques existantes sur la formation professionnelle supérieure et d'étoffer ainsi les connaissances en matière de pilotage.

Les résultats des travaux visant à améliorer les bases de pilotage sont intégrés aux projets partiels Financement et Positionnement. Ils n'ont fait l'objet ni d'une présentation détaillée ni d'une discussion lors de la conférence.

3 Résultats des ateliers

Atelier 1: Concrétisation du modèle de financement axé sur la personne

Les participants à l'atelier sur la concrétisation d'un modèle de financement axé sur la personne pour les cours préparatoires aux examens fédéraux ont débattu des points suivants:

Calcul des contributions: Les diverses offres de cours préparatoires se caractérisent par leur forte hétérogénéité au niveau du nombre de leçons et des taxes de cours.

- Dans ce contexte, une nette majorité des participants à la conférence du groupe de réflexion plaide pour un système de contributions qui tienne compte des exigences diverses propres aux cours préparatoires (par ex. en termes d'infrastructures).
- Une nette majorité se prononce dans le même temps en faveur d'un calcul simple et transparent.

Échéance de paiement prévue pour les contributions fédérales: En raison du double rôle des cours préparatoires (préparation aux examens fédéraux / formation continue à des fins professionnelles) et du mandat confié au groupe de pilotage pour renforcer la formation professionnelle supérieure, le modèle privilégié semble être un versement de la subvention fédérale *après le passage de l'examen*. Dans cette optique, les taxes de cours seraient toutefois préfinancées par les participants eux-mêmes.

- Cette condition a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des participants en raison de la différence de traitement qu'elle induit avec le degré tertiaire A.
- En outre, ces participants craignent aussi que la demande de diplômes de la FPS pâtisse de cette différence de traitement.
- Face à de telles conditions–cadres, des représentants des prestataires de cours et des représentants de branches plus importantes ont toutefois indiqué qu'ils adapteraient la facturation (→ paiement des taxes de cours vers la fin des cours préparatoires) et se serviraient d'instruments de préfinancement (notamment des avances versées par Parifonds).

Assurance de la qualité: Dans le modèle de financement axé sur la personne, une majorité est d'accord sur le fait de ne pas imposer des directives ou des contrôles aux prestataires dans un but d'assurance de la qualité. La concurrence entre les prestataires devrait largement suffire à régler cet aspect à la condition toutefois de créer la plus grande transparence possible pour les demandeurs d'information, notamment en les éclairant sur les chances de réussite des participants aux examens en fonction des cours préparatoires suivis.

- Une majorité des participants se rallie à cette orientation générale et souligne l'importance d'une grande transparence sur le marché.
- Une minorité demande quand même que l'Etat adopte des instruments plus poussés dans un but d'assurance de la qualité ou qu'au minimum, une certification des prestataires de cours soit rendue obligatoire.

Aspects à prendre compte pour la suite des travaux:

- D'ici au printemps 2014, l'équipe de projet proposera au groupe de pilotage plusieurs modèles de calcul des contributions, qui tiendront largement compte des exigences évoquées (différenciation, transparence, simplicité).
- En ce qui concerne l'échéance de paiement des contributions, l'équipe de projet élaborera des propositions visant à dissiper autant que possible les craintes exprimées par rapport au préfinancement des cours par les étudiants. Il s'agit en priorité de rechercher des solutions en concertation avec les associations de branches et les prestataires de cours. A cet égard, l'équipe de projet soumettra plusieurs solutions au groupe de pilotage au printemps 2014.
- La transparence sur le marché et l'accès à une information fiable pour les demandeurs revêtent tous deux une grande importance dans le modèle de financement axé sur la personne. L'équipe de projet examinera comment garantir la prise en compte de ces aspects. Dans ce contexte, l'implication des organes responsables des examens dans la recherche de solutions apparaît prioritaire.

Atelier 2: Conséquences sur l'offre du modèle de financement axé sur la personne

Dans l'atelier 2, la discussion a porté sur les conséquences éventuelles du modèle de financement axé sur la personne sur l'offre de cours préparatoires et sur l'attitude des prestataires de cours. Les aspects ci-après ont été traités en priorité:

Le financement axé sur la personne poussera-t-il les prestataires actuels à se retirer?

Les participants ont des avis divergents quant à un éventuel abandon des prestataires actuels dans l'organisation des cours préparatoires.

- *Echéance de paiement:* Les participants ont indiqué que l'échéance de paiement des contributions aux étudiants pourrait s'avérer décisive pour les prestataires de cours. Selon la solution retenue, les prestataires supporteront un risque financier plus ou moins important qui, à son tour, devrait influencer l'évolution de l'offre de cours.
- *Déplacement de l'offre de cours préparatoires vers les filières de formation des écoles supérieures:* Le déplacement de l'offre de cours préparatoires vers les filières de formation ES ou CAS/DAS/MAS n'est pas une tendance nouvelle. Le subventionnement dans les ES et les HES étant clairement réglementé, les participants estiment que cette tendance devrait se renforcer.
- *Montant de la contribution fédérale:* Les représentants des prestataires de formation, actuellement subventionnés, ont fait savoir qu'une contribution fédérale suffisamment importante pourrait freiner cette tendance. Mais même dans ce cas, la question de l'échéance de paiement resterait selon eux cruciale.
- *Subventions pour les branches plus petites ou pour les offres des régions linguistiques:* Les participants se sont majoritairement prononcés en faveur de subventions spécifiques, par ex. des contributions de base, pour des offres plus petites (nombre d'étudiants plus faible en raison de la taille de la branche ou de l'offre des régions linguistiques). Sinon, ces cours ne seront plus rentables et ne seront donc plus proposés ni demandés.
- Les représentants des prestataires privés ont accueilli favorablement le modèle de financement axé sur la personne et l'élimination concomitante des distorsions de concurrence entre les prestataires.

Aspects à prendre en compte pour la suite des travaux:

- Le risque d'un déplacement de l'offre vers les écoles supérieures ne doit pas être sous-estimé. L'équipe de projet examinera dans quelle mesure les prestataires actuels risquent de se retirer et quels cours préparatoires seraient concernés. Une attention particulière doit être accordée aux «petites» professions et aux offres des régions linguistiques. L'équipe de projet recherchera des solutions appropriées et les soumettra au groupe de pilotage au printemps 2014.

- En ce qui concerne l'échéance de paiement des contributions fédérales, l'équipe de projet recherchera des solutions devant tenir compte du fait que les prestataires de formation pourraient se retirer et essaiera par conséquent de freiner cette tendance. Il s'agit de trouver en priorité des solutions en concertation avec les associations de branches et les prestataires. Ici aussi, des solutions seront soumises au groupe de pilotage au printemps 2014.
- Le lien entre l'échéance de paiement et le montant de la contribution fédérale sera pris en compte dans les propositions.

Atelier 3: Positionnement grâce à des titres adaptés

Les participants à l'atelier 3 de la conférence du groupe de réflexion ont eu la possibilité de débattre sur les considérations des organes du projet concernant le positionnement des diplômés de la formation professionnelle supérieure grâce à des titres reflétant la juste valeur des diplômés tant d'un point de vue national que sur le plan international.

Avis des participants:

La discussion a confirmé la nécessité d'adopter un supplément au diplôme qui apporte un réel complément d'information ainsi que le système de référence CNC-FP-CH. Le fait d'intégrer dans les titres un élément qui souligne le caractère suisse de la formation professionnelle supérieure a été accueilli favorablement. Concernant l'élaboration de titres compréhensibles sur le plan international, les participants ont exprimé les points de vue suivants:

- Les représentants des prestataires de formation et de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ont notamment demandé la mise en place des titres «bachelor professionnel» et «master professionnel» pour les diplômés de la FPS, au besoin en les rattachant directement à un niveau dans le CNC-CH-FP (niveau 6 pour le bachelor professionnel et niveau 7 pour le master professionnel).
- Les participants ont plébiscité un système clair obéissant au principe d'«une dénomination homogène par niveau». La proposition faite par le SEFRI d'un schéma de construction des titres constitué d'une dénomination de la profession librement définissable et d'éléments indiquant le niveau de formation et le caractère suisse n'a trouvé que peu d'écho auprès des participants.
- Certains représentants des prestataires de formation ont demandé que les titres anglais, à l'instar des titres dans les trois langues nationales, soient protégés par la Confédération. Selon eux, la Suisse doit par ailleurs trouver une solution commune avec l'Allemagne et l'Autriche à l'échelon ministériel. Pour d'autres participants, la protection des titres et une solution sur le plan international ne sont pas importantes ou sont irréalistes, d'autant plus que l'Allemagne a rejeté la mise en place du «bachelor professionnel» à l'échelle fédérale.
- Si, selon quelques participants, une décision n'est pas rapidement prise concernant les titres de «bachelor professionnel» et «master professionnel», les prestataires de formation risquent de décider seuls de mettre en place ce genre de titres (non protégés). L'objection d'après laquelle les titres laisseraient entrevoir à tort la possibilité d'enchaîner sur des études dans une haute école n'a pas été considérée comme pertinente. Argument invoqué: un bachelor obtenu dans une haute école spécialisée ne permet pas non plus nécessairement de suivre une filière master dans une université. D'autres participants ont expliqué qu'ils ne souhaitaient pas du tout que des passerelles soient créées.
- Les participants ont accepté l'argument selon lequel le système de Bologne des hautes écoles prête souvent le flanc à la critique et que l'introduction du bachelor et du master est à l'origine d'une inflation de titres. Ils ont cependant reconnu que le système de Bologne est maintenant bien établi et que la formation professionnelle supérieure ne peut pas aller dans une autre direction.

Aspects à prendre en compte pour la suite des travaux:

- La solution retenue par l'équipe de projet (schéma de construction des titres → examen dans des marchés cibles de premier plan) inclut également la possibilité de mettre en place le «bachelor professionnel» et le «master professionnel» pour les diplômés de la FPS. Avant de prendre une décision en la matière, le groupe de pilotage doit attendre les réactions concernant les différentes solutions pour les titres. Ce faisant, il faut également étudier en profondeur et discuter les réper-

cussions que pourraient avoir de nouvelles désignations de titres sur le système de formation suisse (inflation de titres).

Atelier 4: Positionnement grâce à la clarification des passerelles à l'intérieur de la formation professionnelle supérieure et vers les HES

Dans l'atelier 4, la priorité a été accordée à la nécessité de disposer d'un règlement approfondi en matière d'accès au degré tertiaire A, en l'occurrence aux hautes écoles spécialisées, ainsi qu'à la transparence et à l'information au niveau des réglementations actuelles. En outre, la prise en compte de compétences acquises en dehors des systèmes scolaires a elle aussi été abordée.

Avis des participants:

- *Chaque offre incluse dans les offres de base doit répondre à un profil déterminé et être intégrée dans le système de formation.* Etant donné que des responsabilités distinctes sont concernées dans les domaines de la formation professionnelle et dans celui des hautes écoles, une coordination doit être garantie au moyen d'un échange systématique d'idées et d'informations. De nombreux participants ont indiqué qu'un besoin de coordination se faisait notamment sentir dans le domaine de la santé et dans le domaine social.
- *La perméabilité conditionne l'efficacité d'un système de formation.* Dans l'ensemble, la perméabilité fonctionne correctement. Le CNC-CH-FP et les suppléments aux diplômes peuvent amener d'autres améliorations. La perméabilité revêt aussi une grande importance sous l'angle de la valorisation des offres et des diplômes. La reconnaissance de la valeur des diplômes de la formation professionnelle supérieure par les hautes écoles est fondamentale pour l'acceptation des diplômes de la FPS en Suisse et pour la réputation de la formation professionnelle supérieure à l'échelle internationale. Les deux acteurs concernés doivent en être conscients.
- *L'échange systématique d'informations (plateforme d'informations) doit être renforcé en vue de mieux coordonner les offres respectives tout en tenant compte des responsabilités dans les domaines de la formation professionnelle et des hautes écoles.* Grâce à plus de transparence et à une meilleure communication, la FPS et les HES peuvent toutes les deux être gagnantes dans de nombreux domaines et la perméabilité peut s'en trouver renforcée.

Aspects à prendre en compte pour la suite des travaux:

Les résultats de l'atelier montrent que les interfaces FPS – HES peuvent grandement contribuer à positionner la formation professionnelle supérieure.

- L'intensification du dialogue entre les partenaires de la FPS et les HES a été confirmée en tant que principe directeur. Les domaines où les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées proposent des offres parallèles, par exemple la santé et le social, sont les premiers concernés.
- Le SEFRI continuera à garantir la perméabilité en mettant davantage l'accent sur une plus grande transparence en ce qui concerne les conditions d'admission et la prise en compte des acquis.
- En concertation avec les partenaires de la formation professionnelle et les HES, le SEFRI examinera les possibilités de rattrapage en cours d'études qui peuvent être offertes aux candidats de la FPS admis dans les filières HES s'ils ne disposent pas de toutes les compétences en matière de culture générale ou de toute l'aptitude d'apprentissage voulue.

Atelier 5: Positionnement international dans le contexte du CNC-CH-FP

Dans cet atelier, les participants ont eu la possibilité de discuter des travaux du SEFRI concernant le CNC-CH-FP et le supplément au diplôme. Ils ont exprimé les avis suivants.

Positionnement national et international:

- Les participants à l'atelier ont souligné l'importance du CNC-CH-FP pour un positionnement adéquat et une reconnaissance à sa juste valeur de la formation professionnelle supérieure.

- Selon eux, l'élément crucial est double: comparabilité à l'étranger entre les diplômes de la formation professionnelle supérieure suisse et les diplômes délivrés dans les autres pays et comparabilité en Suisse entre les diplômes détenus par les employés étrangers et ceux obtenus par les étudiants de la FPS. Les participants attachent une importance quantitative plus grande au volet de la comparabilité en Suisse.
- Le CNC-CH-FP pourrait, à l'instar de titres parlants, avoir valeur de signal au degré tertiaire et servir d'outil de marketing pour la FPS. Quant à savoir dans quelle mesure un tel signal pourrait être suivi d'effets sur le terrain, cela reste à découvrir.

Lien avec le système de formation:

- Les participants sont d'avis qu'il doit y avoir une cohérence entre la classification dans le CNC-CH-FP et le système de formation dans son ensemble (*logique systémique*). Cette notion de cohérence concerne plus particulièrement les liens avec le degré tertiaire A. Une coordination avec le domaine des hautes écoles, et surtout avec les HES, est indispensable.
- Selon les participants, il faut éviter toute concurrence entre la FPS et les HES, de même qu'entre les différentes offres de la FPS. La solution à privilégier serait de positionner clairement les différents profils après les avoir affinés afin de mettre en avant leurs atouts respectifs et d'en tirer le meilleur parti.
- Les participants ont par ailleurs souligné le fait que le domaine des hautes écoles devrait être lui aussi intégré au cadre national des certifications à plus ou moins terme.

Supplément au diplôme:

- La mise en place d'un supplément au diplôme personnalisé pour les diplômes de la FPS a suscité un grand nombre de réactions positives de la part des participants, qui y ont vu un signe supplémentaire du rattachement de la FPS au degré tertiaire.
- Les titulaires d'un diplôme de la FPS qui ont obtenu leur diplôme avant l'entrée en vigueur du CNC-CH-FP doivent avoir la possibilité de demander a posteriori un supplément au diplôme à l'autorité compétente. Les questions concrètes de procédure et d'investissement en temps restent à éclaircir.

Processus de classification:

- La classification des diplômes de la FPS dans le CNC-CH-FP et l'élaboration du supplément au diplôme par les organes responsables (*logique de branche*) ont été accueillies favorablement dans l'ensemble. Pour les participants, l'expertise des organes responsables permet de mettre sur pied une procédure rapide et efficace, et la cohérence de la classification des diplômes au sein des branches reste un élément capital.
- Les participants ont exprimé la nécessité pour eux de recevoir des informations concrètes du SEFRI concernant la procédure, les instruments mis à leur disposition (p. ex. le guide) et l'investissement en temps pour les organes responsables. Ils ont également demandé à avoir des exemples concrets illustrant la mise en pratique de la procédure de classification.
- Les participants ont insisté sur le fait que le processus de classification devrait commencer dans les meilleurs délais.

Approche systémique:

- Les travaux relatifs au CNC-CH-FP devraient être menés en tenant compte de la systématique des titres. Cette exigence se reflète notamment dans le supplément au diplôme, qui comprend à la fois le niveau du CNC-CH-FP, le titre du diplôme et une description des compétences. Les participants estiment qu'un positionnement global de la FPS passe obligatoirement par la combinaison de ces instruments.

Aspects à prendre en compte pour la suite des travaux:

- Les participants confirment la plus-value que constituent le CNC-CH-FP et le supplément au diplôme en vue d'un meilleur positionnement de la FPS. Ils approuvent également la nécessité d'une concordance avec la systématique des titres. Cette question de la concordance sera au cœur des prochains travaux. Concernant le processus de classification, le SEFRI tiendra

compte des souhaits des participants (indications sur la procédure concrète et sur le guide, illustration par des exemples pratiques) et s'emploiera à accélérer le lancement du processus.

Atelier 6: Positionnement par la valorisation de ses propres atouts

Dans l'optique d'améliorer la visibilité et l'image de la FPS, les participants à l'atelier 6 ont discuté de mesures utiles à la stratégie de communication de la FPS.

Avis des participants sur le statu quo:

- La FPS est connue dans les branches, mais pas comme système en soi car elle reste trop abstraite. La communication sur la FPS est complexe en raison de l'hétérogénéité des diplômes et du manque de visibilité des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs (pas d'institution de formation).
- Pour l'opinion publique, «formation professionnelle = apprentissage». La FPS n'est pas incluse dans cette notion.
- L'image négative de la formation professionnelle persiste à la suite des mesures de case management ou d'intégration. Le public a l'impression que la formation professionnelle est destinée à une population qui rencontre des difficultés.
- Les parents et les enseignants ne croient pas à l'équivalence entre les formations académiques et professionnelles. Le prestige de la formation professionnelle est insuffisant.
- La campagne «Formation professionnelle Plus» et les brochures (FP, FPS) sont appréciées. L'impact est difficilement mesurable.

A prendre en compte dans l'optique de la stratégie de communication de la FPS:

- En raison de la complexité du système, une communication sur la FPS exige une approche très personnelle, à travers un dialogue, un conseil personnalisé ou une information de groupe.
- Les affiches devraient être utilisées en tant que support complémentaire et non en tant que support exclusif.
- Slogan «FPS = carrière»; car il faut donner envie plutôt que de parler de «technocratie».
- La FPS doit être détachée de la FPI: elle fait partie du degré tertiaire et n'est pas qu'un prolongement de la formation professionnelle initiale.
- La FPS est une formation de degré tertiaire dont la reconnaissance sociale serait augmentée par la définition d'un titre adéquat.
- Il ne faut pas opposer les degrés tertiaires A et B, mais les considérer comme complémentaires.

Mesures de communication concrètes:

- Il faut organiser des ateliers avec les promoteurs de la FPS (entreprises, associations professionnelles, Ortra), avoir des ambassadeurs de la FPS (cadres PME, politiciens, diplômés, etc.).
- Il faut pouvoir présenter des témoignages, des exemples de parcours, un catalogue de perspectives après un apprentissage, par branche.
- Les personnes intéressées par la formation professionnelle et la FPS devraient être informées à divers moments des perspectives de la FPS, notamment lors du choix de la profession, au cours de la formation professionnelle initiale et pendant la vie active. Les moyens didactiques sur la formation professionnelle pour l'école obligatoire et les hautes écoles pédagogiques ainsi que les réunions de parents pourraient s'avérer utiles.
- Des cours d'introduction et des journées sur le modèle de «Futur en tous genres» pourraient accroître l'intérêt pour la FPS et apaiser les réticences.
- Interface avec la formation continue, qui est parfois un point d'entrée dans la FPS.

Publics-cibles:

- Titulaires FPI, jeunes en âge de choisir une profession, parents, entreprises, formateurs en entreprise, orientation professionnelle, prestataires de formation, offices cantonaux de la formation professionnelle, acteurs de la formation et du recrutement, y compris les enseignants d'écoles professionnelles, HEP, politique, médias

Aspects à prendre en compte pour la suite des travaux:

- Le SEFRI reprendra les propositions de l'atelier dans les travaux de préparation de la stratégie de communication. La proposition d'une approche personnelle reposant sur un dialogue assorti d'une campagne correspondante sera examinée plus particulièrement.